Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 99 (2002)
Heft: 4

Vorwort: Éditorial
Autor: Bréganti, Michel

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Editorial

Pousser plus loin que les labels

Actuellement la guerre est déclarée entre les associations de défense des consommateurs, les sociétés hypertrophiques de l'agroalimentaire et les producteurs.

Certes, l'agroalimentaire, la mondialisation et la politique sont responsables de la dissémination planétaire des toxiques et des maladies que la nourriture nous communique, mais la tricherie sévit à tous les niveaux, même les plus modestes. Ainsi les règles commerciales suisses sont détournées, manipulées et ressemblent alors, à s'y méprendre, à celles des pires républiques bananières.

Une foule de petits malins usurpent des certificats, exploitent l'orthographe et la syntaxe des appellations pour vendre des produits de seconde qualité ou même frelatés qui trompent le consommateur. Il suffit d'observer certains produits des grands magasins (parfois des petits) pour découvrir des supercheries et des tromperies. Nos instances fédérales interviennent à nouveau ces jours sur l'étiquetage pour forcer les charcuteries industrielles à signaler l'origine des viandes entrant dans la composition de leurs fabrications. Sans cet arrêt ni contrôle, il suffit de retirer des rayons le poulet chinois aux antibiotiques et une semaine après on le retrouve dans la terrine ou l'émincé au curry sans que cela soit mentionné sur l'étiquette.

Le miel est pourtant un «petit commerce» marginal, à l'écart des milliards de l'agroalimentaire européen, mais il est maintenant la cible de quelques roublards qui, sous une étiquette au libellé ambigu, font passer un produit étranger pour un produit de notre pays. Il est bien clair que toute loi, tout règlement et arrêté d'application recèle des failles dont les rusés profitent. Pensez à la France qui vend du gruyère d'Emmental et qui fait un procès aux vignerons du village vaudois de Champagne pour les empêcher de mettre «Champagne» sur les étiquettes de leur vin, qui n'est même pas champagnisé. Plus tricheur que ça, il n'y a pas!

Il est donc impératif et nécessaire de réagir, même si c'est un peu tardif. Apiculteurs, il vous faut créer des Appellations d'Origine Contrôlée attribuées à une région ou un canton: Miel du Jura (AOC), Miel de Champagne (AOC), etc. C'est le seul moyen d'offrir clairement aux consommateurs de notre pays un miel garanti de chez nous. Les labels de qualité ne protègent aucune production, même la meilleure.

Faites-le tous ensemble et tout de suite. Il y a urgence.

Protégez cet excellent produit que vos abeilles tirent du plus grand jardin du monde: la nature.

Michel Bréganti

ATTENTION ATTENTION ATTENTION

La rédaction a changé d'adresse. Dorénavant, pour les communications, les textes et les annonces, il faut vous adresser à:

M. Eric Marchand • Rédacteur RSA
Gare 34 • 2613 VILLERET (JB) • Tél. 032 941 38 02

E-mail: Eric.Marchand@bsf.admin.ch

Le délai de dépôt des manuscrits et des annonces est fixé au premier de chaque mois pour paraître dans l'édition suivante.

A conserver svp

Information à la clientèle pour 2002

M. Marcel Décurnex, 1123 Aclens

Tél. 021 869 91 96, natel 079 561 55 03

Nouvelles heures d'ouverture du dépôt APICHANCELS

Lundi	—	13 h 30-18 h 30	**Jeudi fermé toute la journée**	
Mardi	8 h-12 h	13 h 30-18 h 30	Vendredi	8 h-12 h
Mercredi	8 h-12 h	13 h 30-18 h 30	Samedi	8 h-12 h

Du 21 octobre 2002 au 3 mars 2003
sur rendez-vous selon arrangement téléphonique avec M. Décurnex

Mars:	Ouverture officielle le lundi 4 mars 2002, 13 h 30-18 h 30
Août:	Vacances annuelles du 4 au 18 août
Octobre:	Fermeture officielle le samedi 19 octobre 2002, 12 h

ATTENTION:

nouvelles dates pour la récupération de cire usagée

Mars:	**du 4 au 9 mars**	Juillet et août:	**Pas de récupération**
Avril:	**du 1er au 6 avril**		
Mai:	**du 6 au 11 mai**	Septembre:	**du 2 au 7 septembre**
Juin :	**du 3 au 8 juin**	Octobre:	**du 7 au 12 octobre**

Attention:
hors des dates indiquées plus aucune cire etc. ne sera reprise

BIENEN MEIER KÜNTEN
Une entreprise de R. Meiers Söhne SA

Fahrbachweg 1, 5444 Künten
Tél. 056 485 92 50
Fax 056 485 92 55
www.bienen-meier.ch

flexible
innovatrice
rapide